

# Finissants

## Promotion 2018

### ALBUM de finissants

La remise de l'album aura lieu le 15 juin lors de la *Remise des diplômes 2018*. Ceux qui seront absents pourront passer le récupérer au bureau de la vie étudiante dans les jours suivants.

### REMISE des diplômes

- ◆ Pour une quatrième année, l'ÉSMSA organise une remise des diplômes pour les élèves et le personnel de l'école. Cet événement aura lieu le 15 juin 2018 en après-midi. Voici un aperçu de ce qui s'y passera : Discours, défilés des finissants avec la remise du diplôme, dévoilement de la mosaïque, remise de l'album, remise des cartes de bal et signatures du personnel de l'école et des amis (es).
- ◆ Le coût de 35\$ doit être payé les 17 et 19 avril 2018, au magasin ÉSMSA. Ce montant inclut la location de la toge, l'achat du mortier, le diplôme, le photographe et la location d'équipement pour la réalisation de l'événement.
- ◆ L'ensemble des photos sera ensuite accessible à tous les élèves par un site internet sécurisé.

### BAL de finissants

- ◆ Le bal des finissants aura lieu le 22 juin 2018 à l'Hôtel Le Concorde, à 18h. Parents et accompagnateurs des finissants sont les bienvenus !
- ◆ Dans un premier temps, vous recevrez une feuille sondage sur le nombre de personnes qui accompagneront chacun des finissants. Vous devrez la remettre, au plus tard, le 13 avril 2018 au secrétariat ou au bureau de la vie étudiante.
- ◆ La vente des cartes du bal aura lieu les 2 et 4 mai 2018. Le prix sera de 70\$ par personne. Les modes de paiement acceptés sont: chèque au nom de l'école secondaire du Mont-Sainte-Anne (**si paiement de 100 \$ ou plus**) ou argent comptant.
- ◆ Ensuite, aura lieu l'*ilotage*, c'est-à-dire que chaque finissant devra déterminer qui sera assis à la même table que lui au bal. Pour compléter cette démarche, un autre document avec toutes les consignes vous sera remis après la vente des cartes de bal, fin avril.
- ◆ Enfin, lors de la remise des diplômes, le 15 juin, les élèves recevront leur carte de bal officiellement!

**Veillez noter que l'école secondaire du Mont-Sainte-Anne se dissocie complètement de l'organisation ou de la réalisation de l'après-bal. Également, nous souhaitons vous aviser que l'ensemble des frais scolaires doit être acquitté et que votre dossier scolaire doit être impeccable avant de permettre l'achat de carte de bal ou l'accès au bal de finissants.**

#### Vicky Grondin

Technicienne en loisirs (socioculturel)  
418 821-8053 poste 4732  
vicky.grondin@csdps.qc.ca